Image not found or type unknown

VENTE MAISON DANS SUCCESSION

Par **argentia**, le **11/10/2011** à **12:48**

Bonjour

Notre maman est décédée en 1995.Nous n'avons pas réclamé notre part à notre père.Ce dernier vient de décéder et nous avons mis leur maison en vente.On nous dit que si cette maison n'est pas vendue dans les 6mois suivant le décès, elle sera taxée sur la part de notre mère. Est ce exact et pour quelle raison ?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés